

Assemblée Générale de l'AE2BM

24 Mars 2023

Compte-rendu

Présents : AUGAGNEUR Yoann, BALDUYCK Malika, BAS Mathilde, BATS Marie-Lise, BEAUDEUX Jean-Louis, BERMONT Laurent, BIGOT-CORBEL Edith, BILLIALD Philippe, BONNEFONT-ROUSSELOT Dominique, BORDERIE Didier, BRIAND Olivier, BROUSSEAU Thierry, CHEMIN Guillaume, COLOMER Sylvie, DUBUS Isabelle, DUFOURCQ Pascale, FARGES Chantal, FERECATU Ioana, FERRARO-PEYRET Carole, GIL Sophie, GILLET Sylvie, GRZYCH Guillaume, HEYDEL Jean-Marie, KAMEL Saïd, LACAPE Geneviève, LAGUILLIER-MORIZOT Christelle, LEGER David, LEININGER-MULLER Brigitte, LEMOINE-CORBEL Antoinette, LESSINGER Jean-Marc, LIAGRE Bertrand, MARY Sophie, MORJANI Hamid, PHILIBERT Pascal, PINEL Marie-Laure, PORQUET Dominique, POURCET Benoit, RAYNAUD de MAUVERGER Eric, SERONIE-VIVIEN Sophie, SIXOU Sophie, TELLIER Edwige, THEROND Patrice, ZERRAD Amal

Excusés : ADER Flavie, BARRIER-RABEAU Laurence, BAUDIN Bruno, FAURE Patrice, GARNOTEL Roselyne, HININGER-FAVIER Isabelle, LEFRERE Bertrand, NAZIH El Hassan, RIOUX-BILAN Agnès, TAILLEUX-MÜHR Anne, WALRAND Stéphane

En raison d'événements indépendants de l'Association, la réunion qui devait initialement se tenir en présentiel à la Faculté de Pharmacie de Paris Cité, se tient en visioconférence. Elle est présidée pour la dernière fois de son mandat par Dominique Bonnefont-Rousselot qui ne s'est pas représentée à l'élection pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Dominique, donc, en tant que toujours présidente de l'Association, nous détaille l'ordre du jour de cette Assemblée Générale et nous prépare au premier point, les résultats des élections du nouveau Conseil d'Administration, développé par Bertrand Liagre.

1- Résultats de l'élection du Conseil d'Administration, point présenté par Bertrand Liagre

La procédure pour l'élection en distanciel du nouveau CA a été conduite par Bertrand Liagre, *via* le système Balotilo dont il nous a déjà fait montre de sa maîtrise par le passé. Ainsi, il a été possible pour les 136 électeurs potentiels de l'Association de voter selon leurs choix pour les candidats qui se sont présentés.

Sur la liste des 11 candidat.e.s figuraient quelques illustres anciens, ainsi que 3 nouveaux venus avec Mathilde Bas (MCU à Dijon), Marie-Laure Pinel (MCU à Rennes) et Guillaume Grzych (MCU-PH à Lille). Il est spécifié dans les statuts de l'Association que le CA est composé de 9 membres et donc 9 sièges sont à pourvoir. La condition pour être électeur est simplement d'être à jour de sa cotisation à l'Association pour l'année 2022 et/ou 2023, à savoir 20 € pour les MCU et 30 € pour les PU.

Sur les 136 électeurs, 90 se sont exprimés, soit 66%. Ce taux de participation constitue un encouragement à poursuivre les activités de notre Association selon un mode et un rythme qui convainquent la majorité. Sachant qu'il était possible pour les votants de choisir de 0 à 11 candidat.e.s, les résultats sont les suivants :

Bertrand Liagre (Pr Limoges)	79 voix
Edith Bigot-Corbel, (MCU-PH, Nantes)	75 voix
Laurent Bermont (MCU-PH, Besançon)	74 voix
Saïd Kamel, (PU-PH, Amiens)	73 voix
Jean-Louis Beaudoux (PU-PH, Paris Cité)	73 voix
Sophie Mary (Pr, Montpellier)	70 voix
Philippe Billiald (Pr, Paris Saclay)	70 voix
Carole Ferraro-Peyret (MCU-PH, Lyon)	67 voix
Mathilde Bas (MCU, Dijon)	57 voix
Guillaume Grzych (MCU-PH, Lille)	52 voix
Marie-Laure Pinel (MCU, Rennes)	50 voix

Une analyse statistique basique fait apparaître dans ce CA 45% de professeur.e.s, 45% de monoappartenant.e.s et 45% de femme.e.s, chiffres à peu près en phase avec ceux observés au sein de l'Association qui compte 29% de professeur.e.s, 67% de monoappartenant.e.s et 50% de femmes (qui par le truchement d'un *Khi-2* ne montre aucune différence).

Dans une approche panoptique de l'évolution, les membres du CA en cours ont décidé d'élargir le nouveau CA aux 11 membres élus en faisant de Guillaume Grzych et de Marie-Laure Pinel des invités permanents (comme c'était le cas dans le précédent mandat pour Jean-Louis Beaudeau et Bertrand Liagre). Compte-tenu du délai très court entre la clôture de l'élection et la tenue de l'AG, il n'a pas été possible de réunir le CA pour définir les membres de ce nouveau bureau. Ainsi, la constitution du nouveau bureau de l'AE2BM est reportée à une date qui devrait permettre d'avoir une idée précise du nouveau président avant le mois de juillet 2023. En conséquence, Dominique Bonnefont-Rousselot préside toujours cette AG et l'Association.

Dominique félicite donc les nouveaux élu.e.s et se réjouit de la diversité des horizons, éclectisme qui ne manquera pas d'apporter des idées novatrices sur des approches et des développements très encourageants pour le mandat à venir en phase avec les attentes des membres de l'Association et avec les grandes orientations de l'enseignement de la Pharmacie.

Eric Raynaud de Mauverger tient à féliciter chaudement la présidente sortante pour l'excellence de son mandat et la belle conduite des dossiers qui ont été développés au cours de ce dernier.

A la question de Jean-Marie Heydel sur l'explication de l'occupation de la première position des élus par Bertrand Liagre, ce dernier lui rétorque, plein de malice, qu'en tant qu'organisateur, 15 voix lui ont été octroyées d'office.

2- Bilan financier 2022 présenté par Edith Bigot-Corbel, trésorière de l'Association

Edith nous fait état du bilan des mouvements sur les de l'association depuis 1 an.

3- Actualités CNU

3.1- CNU87, point présenté par Bertrand Liagre

Le CNU87 a vu quelques modifications de sa composition en raison de départs en retraite, notamment de Régis Courtecuisse, Sciences végétales et fongiques de Lille remplacé par David Garon de Caen, ainsi que de Jeanne Cook-Moreau, Immunologie de Limoges remplacée par Viviana Marin-Esteban de Paris-Saclay. Il y a aussi la nomination en tant que Professeur de François Helle, Virologie d'Amiens par repyramidage.

Les qualifications pour l'année 2022 ont vu 97 candidats à la fonction de Maître de Conférences (MdC) se présenter, dont 9 (11%) pharmaciens, et 61 dossiers acceptés dont 5 pharmaciens. Les motifs de rejet étaient classiquement dus à des défauts d'enseignement et/ou d'activité de recherche.

Pour le Muséum National d'Histoire Naturelle, il y a eu 3 candidats à la fonction de MdC, 2, émanant de la filière scientifique, ont été reçus.

Pour la fonction de Professeur (Pr), un seul candidat s'est présenté et a été reçu. Ce nombre tient au fait que dans la nouvelle réforme, les MdC présentant les pré-requis pour être Pr (ancienneté et HDR) sont automatiquement qualifiés. La mobilité n'est pas un pré-requis pour la qualification mais l'est pour le comité de sélection. Il n'y a donc plus d'examen de dossier, ni d'épreuve orale.

Bertrand nous donne ensuite les dates de réunion du CNU87 pour l'Avancement de grade et Suivi de carrière (23-25 mai 2023 à Poitiers), pour le repyramidage (26-28 juin à Paris) et le RIPEC C3 (11-12 septembre à Paris). Concernant le repyramidage, Bertrand est demandeur d'un retour des postes offerts en 85, 86 et 87 dans les UFR Pharmacie.

Jean-Marie Heydel fait remarquer, concernant le recrutement, qu'il est important de bien prévenir les candidats potentiels à des fonctions universitaires de ce qu'est le métier d'enseignant-chercheur, de ne pas enjoliver afin de ne pas en faire des déçus lorsqu'ils arrivent en poste.

Philippe Billiald porte notre attention sur le fait que pour le recrutement le nombre et le pourcentage de candidats issus d'une filière scientifique est beaucoup plus important que ceux issus d'une filière Pharmacie, avec une culture de la Biochimie différente de celle de Pharmacie. Ceci tient potentiellement au fait qu'en Pharmacie, les rangs sont occupés pour beaucoup par des déçus de Médecine. Pour aller plus loin encore, certains vont au bout et sont compétents et motivés pour occuper des postes HU, car, comme le dit Isabelle Dubus, les carrières HU peuvent attirer du monde, mais beaucoup vont plutôt choisir, comme le souligne Jean-Louis Beaudeux, des postes H, plus sécurisants et linéaires, moins aléatoires.

Dominique Porquet nous fait, en guise de synthèse sur le sujet, un retour d'une enquête sur le recrutement de pharmaciens mono-appartenants sur les 5 dernières années, enquête qui montre qu'il n'y a que 40% de pharmaciens parmi les Pr nouvellement recrutés et 45% parmi les MdC. Une analyse plus aiguisée fait apparaître une tendance à la baisse marquée en 85^{ème} section, et un peu moins dans les sections 86 et 87.

3.2- CNU82, point présenté par Dominique Bonnefont-Rousselot

Dominique débute par **les mouvements au sein du CNU82** avec les départs en retraite du président, Michel Vidaud, Génétique Paris Cité, et de la 1^{ère} vice-présidente, Françoise Dignat-George, Hématologie/Immunologie Marseille. Ils ont été remplacés par Florence Sabatier, Biothérapie Marseille et par Eric Pasmant, Génétique Paris Cité. L'élection du nouveau bureau s'est déroulée le 16 mars et a vu Pascale Gaussem, Hématologie Paris Cité élue à la présidence et Saïd Kamel, Biochimie Amiens, élu 1^{er} vice-président.

Saïd Kamel nous fait part de son contentement et de son plaisir de voir un biochimiste, en l'occurrence lui, occuper ce poste.

Dominique poursuit avec une **synthèse de la session du pré-CNU** qui s'est tenue les 17 et 18 janvier 2023 à Paris, au cours de laquelle 6 candidat.e.s PU-PH, dont 1 biochimiste, et 8 candidat.e.s MCU-PH, dont 1 biochimiste et 2 biologistes cellulaires ont été auditionnés. Concernant les candidat.e.s MCU-PH tous sauf 1 (dossier prématuré) ont reçu un avis favorable ou très favorable. Quant aux candidat.e.s PU-PH, les 6 ont reçu un avis favorable ou très favorable (dont 2 sous réserve de l'obtention de l'HDR).

Dominique précise que les règles pour la constitution d'un dossier et que les documents présentant les informations pour la constitution de ce dossier, et les conditions d'audition, sont disponibles sur le site de l'Association (AE2BM/CNU/ CNU82/Constitution d'un dossier).

Les dates à venir. La session de recrutement se tiendra à Paris les 11, 12 et 13 avril prochains et sur les 5 candidat.e.s PU-PH, 3 sont Biochimistes et sur les 7 MCU-PH, 2 sont Biochimistes. La session de promotion est prévue à Paris la semaine du 5 au 9 juin 2023.

4- Point sur les ouvrages, présenté par Sophie Séronie-Vivien et Saïd Kamel

4.1- Fiches Internat

Sophie débute par l'ouvrage, coordonné conjointement avec l'Association des enseignants de Physiologie, sur les fiches de synthèse pour les étudiants préparant le concours de l'Internat. Elle nous fait savoir que le manuscrit a été rendu en décembre 2022 et que l'éditeur vient de renvoyer le 23 mars 2023 les épreuves à corriger et à rendre le 13 avril. Il s'avère que la tâche est ardue et que le délai risque fort de ne pas être tenu.

Parmi les corrections/compléments/ajustements à faire, il y a un certain nombre de figures pour lesquelles il manque des références et les autorisations des auteurs pour publication. Conséquemment, la sortie est prévue pour mi-août 2023, avec l'inconvénient que les étudiants préparant le concours de l'Internat 2023 ne vont pas pouvoir en profiter.

Sophie fait remarquer que, compte-tenu de la coordination de l'ouvrage assurée par 2 Associations et 4 mains (Sylvie Devaux (MCU physiologie, Besançon), Saïd Kamel (PU-PH biochimie, Amiens), Jean-François Quignard (PU-PH physiologie, Bordeaux), Sophie Séronie-Vivien (MCU-PH biochimie, Toulouse), l'organisation a été un peu compliquée mais s'est globalement bien déroulée.

4.2- Projet

Il demeure un projet d'ouvrage porté par Jean-Louis Beaudoux depuis quelques années, ayant trait à la biochimie métabolique, cœur de notre enseignement. Cet ouvrage va se focaliser sur le métabolisme énergétique dans des approches physiologiques (activités physiques aérobies et anaérobies, état nutritionnel,...) et pathologiques (tumeurs, pathologies inflammatoires, maladies héréditaires,...) en développant les relations inter-cellulaires et inter-organes dans l'objet de décrire et de comprendre les flux métaboliques et les nouveaux équilibres qui s'établissent dans ces situations dans leur forme simple ou plus complexe de cas pluri-pathologiques ou d'insuffisances multi-organiques.

Jean-Louis est disposé à centraliser dans un premier temps les propositions de participation à ce projet, avant de définir les différents axes et leurs coordonnateurs.

Eric Raynaud de Mauverger fait remarquer que cette thématique du métabolisme énergétique bénéficie d'un regain d'intérêt au niveau international depuis quelques années, confirmant la vision aiguisée et prémonitoire de Jean-Louis.

Sophie Séronie-Vivien s'interroge quant à elle sur l'existence d'un éditeur potentiellement intéressé pour faire aboutir ce projet. Jean-Louis lui fait savoir qu'actuellement ce projet n'est qu'embryonnaire et doit encore progresser, notamment sur son programme, avant d'envisager un éditeur.

5- Le Professeur Benjamin Lauzier invité par Edith Bigot-Corbel

Nous avons eu le plaisir d'assister à une présentation des travaux de recherche du Pr Benjamin Lauzier sur : « *La O-GlcNAcylation, une nouvelle cible pour la prise en charge de la décompensation cardiaque aiguë dans les situations de choc* ». Le Professeur Lauzier est enseignant-chercheur à l'Université de Nantes et travaille dans l'unité de recherche de l'institut du thorax Inserm UMR 1087/CNRS UMR 6291 depuis 2012.

Sa thématique de recherche est centrée sur les modifications post-traductionnelles par O-GlcNAcylation de résidus sérine et thréonine de nombreuses protéines, processus contrôlé par voie enzymatique *via* une O-GlcNAcTransférase (OGT) et le retour par une O-GlcNAcAse (OGA). Il capte immédiatement notre attention en nous disant que plus de 8000 protéines cytosoliques et nucléaires subissent cette modification post-traductionnelle, protéines impliquées dans de nombreux processus tels que la survie cellulaire, la réponse au stress ou encore l'inflammation. Les questions qu'il se pose sont destinées à connaître le rôle de ces modifications dans le choc septique et le choc hémorragique et de l'intérêt d'activer pharmacologiquement l'OGT dans le cadre de la prise en charge de la décompensation cardiaque aiguë associée à ces chocs.

Sa présentation est disponible sur le site de l'Association rubrique Assemblée Générale (AE2BM/Assemblée générale/2023)

6- Présentation JPS Lille 2023, par Benoît Pourcet

Nous sommes à 6 mois de la seconde édition de journées communes entre notre Association et EXON (Association des Enseignants-Chercheurs en Biologie Cellulaire et Moléculaire, Biotechnologies et Biothérapies des Facultés de Pharmacie de langue française). Ces journées seront couplées à nos JPS et se tiendront à Lille les 7 et 8 septembre 2023.

Benoît Pourcet, un des régionaux de l'étape, nous développe le programme qui se met en place conjointement avec EXON. L'événement doit débiter dès le jeudi 7 septembre à midi avec un buffet région, concept qui veut que chaque participant apporte des produits gastronomiques de sa région. La session recherche de jeudi après-midi tourne autour du foie et des plages de 5-10 minutes sont encore possibles pour des présentations sur ce thème. Cette session sera suivie de la remise de prix de thèse d'Etat de de Doctorat. Le vendredi, la session pédagogique sera suivie d'une AG spécifique à chaque association, avant un buffet d'adieu et les traditionnelles activités culturelles du vendredi après-midi.

7- Partie Pédagogie, point présenté par Sophie Mary

7.1- Réforme 1^{er} Cycle, point présenté par Sophie Mary

Les remous causés par la réforme PACES et ses variantes PASS et LAS ont conduit à un appauvrissement de la filière Pharmacie au niveau national. Ainsi, chacun sait que l'année 2021-2022 a vu un taux d'échec important en LAS amenant à un déficit national d'environ 30% d'étudiants en DFGSP2. Nous sommes dans l'attente de la promotion 2022-2023 afin de voir si la tendance se confirme.

Dans tous les cas, la situation est suffisamment préoccupante pour, qu'à l'instigation de certains, une réunion des doyens de Pharmacie de Nancy et Montpellier avec la ministre Sylvie Retailleau soit organisée le 3 avril à venir, dans l'objet d'étudier les options d'augmentation d'attractivité des études de Pharmacie et des métiers qu'elles ouvrent.

Une possibilité, dont Jean-Louis a la teneur, et qui va vraisemblablement être proposée à la ministre, serait d'introduire, dans une proportion qui reste à déterminer, un accès direct en DFGSP2 à partir d'une DFGSP1 spécifiquement Pharmacie. L'idée serait de ne pas encombrer la filière PASS avec des étudiants pas ou peu intéressés par la filière Médecine, et par conséquent de libérer des places pour cette dernière, et d'avoir des étudiants motivés pour les études de Pharmacie. Au passage il faut remarquer que l'ANEPF est opposée à cette option pour une ou des raisons qui nous échappent. De toute façon, nombreux sont ceux qui ne croient pas à l'éclosion d'une nouvelle variante de la réforme PASS/LAS.

La désaffection de la filière Pharmacie tient en partie à l'hétérogénéité des filières LAS, qui oblige ces étudiants venant de LAS à des remises à niveau en DFGSP2 afin de pouvoir suivre, remédiations dont ils ne sont pas friands. Cependant, actuellement le problème ne se pose pas, ou peu, dans la mesure où les effectifs de DFGSP2 venant de LAS sont maigres. Il est possible que l'arrivée d'étudiants de LAS3 résolve en partie le problème, et nous aurons une réponse l'an prochain.

Par ailleurs, chacun peut le constater dans son UFR, une partie des désaffections vient d'un essoufflement des étudiants, en particulier de LAS, qui aussi bien dans le contenu que dans le volume, présentent des difficultés pour accrocher et tenir le rythme. De plus, comme le souligne Guillaume Grzych, une proportion importante d'étudiants de DFGSP2 (les deux-tiers selon une petite enquête menée à Lille) s'interroge sur leur présence dans cette filière. David Léger nous fait part d'un pourcentage déconcertant obtenu à partir d'un questionnaire réalisé auprès de bacheliers qui montre que seuls 2,7% des bacheliers savent qu'il y a des études de Pharmacie pour être Pharmacien.

Dominique Porquet fait le constat de l'échec de la réforme PACES, mise en place en 2010, qui ne devait être que transitoire et qui finit par être pérenne. Cependant, il pense qu'il n'y a pas de bonne solution. Le système PASS/LAS tient par la conférence des doyens de Médecine et constitue un compromis acceptable par la ministre qui ne semble pas enclin à faire une réforme supplémentaire dans ce contexte compliqué.

A partir de ce constat, il faudra peut-être revenir à des entreprises de communications actives auprès des lycées et de Parcoursup pour faire revenir des étudiants dans la filière Pharmacie. Mais l'entreprise s'annonce complexe dans la mesure où il existe, auprès des lycéens, une lente détérioration de l'image de la profession de pharmacien d'officine, fer de lance de l'ensemble de la filière pharmaceutique, et qui risque donc d'impacter l'ensemble des autres professions de la filière.

Dans cet environnement un peu sombre, Carole Ferraro-Peyret nous explique qu'à Lyon le taux de réussite des LAS est bon et qu'il tient en partie à une information spécifique des LAS aux métiers de la Pharmacie. Cependant, elle note un absentéisme important en PASS qui découle d'une concurrence active de la part des préparations privées. Ce point soulève de vives remarques de la part de l'ensemble des membres qui en synthèse font la remarque que ces préparations ont parfaitement compris le principe de la PASS et ont étroitement adapté leur formation rendant obsolète pour l'étudiant l'intérêt d'aller en cours, que beaucoup font des copier/coller des cours dispensés en PASS à partir d'un véritable piratage des cours. Un moyen de contrer cette approche est de développer le tutorat étudiant. C'est ce que font de nombreuses UFR mais cela ne réduit pas complètement la fuite vers les « prépas ».

Une lueur d'espoir vient d'Isabelle Dubus qui à Rouen fait état de la filière Sciences Santé et de la 3^{ème} Année de cette filière, composée d'une majorité de scientifiques ; en effet, sur les 40 inscrits, 25 veulent faire Pharmacie. Autrement dit, des options de remplissage sont perceptibles et dans un environnement encore flou pour nombre d'étudiants et d'enseignants, il faut espérer atteindre un nouvel équilibre rapidement.

7.2- Remédiation DFGSP2, point présenté par Sophie Mary

Il est un constat général du niveau de maîtrise défectueux de nombreux étudiants arrivant en DFGSP2. Ce point tient en partie à une diminution du volume d'enseignement en PASS de biochimie, biologie cellulaire ou encore de chimie. Ce déficit est plus marqué chez les étudiants arrivant de LAS mais il existe aussi un peu chez ceux arrivant de PASS. Sophie Mary nous développe une remise à niveau sous forme d'une UE Aide à la réussite de 3 ECTS, venant en remplacement de l'UE Optionnelle du premier semestre de DFGSP2, UE qui a été mise en place à Montpellier. Cette formation est envisagée de façon intensive les 2-3 premières semaines du S1 pour ne pas être trop désynchronisée. Cette UE permet certes de remonter le niveau de la majorité mais il demeure encore des étudiants ratant cette UE.

Sophie Séronie-Vivien nous apprend qu'à Toulouse, les 2 UE Optionnelles de S1 et S2 sont axées sur une remise à niveau qui reprend toutes les disciplines de PASS. Le principal problème est d'arriver à synchroniser ces remises à niveau avec les disciplines de DFGSP2, ce qui n'est pas toujours possible, d'où un décalage, forcément néfaste. Ces UE sont encadrées par les tuteurs de DFGSP3 et sont finalement évaluées oralement.

Finalement, beaucoup font de la remise à niveau aux étudiants arrivant en DFGSP2, dans un format qui leur est propre, avec des taux de réussite variables. L'expérience, lorsque ces étudiants arriveront en DFASP1, nous montrera quelles sont les lacunes qu'il faudra combler. Le constat est qu'il n'y a pas de règles et que chaque UFR fait selon sa perception du problème.

7.3- Apprentissage par compétence (APC), point présenté par Sophie Mary

Présentation de l'APC – Pourquoi devons-nous tôt ou tard aller vers l'APC ? L'injonction des établissements d'enseignement supérieur sera bientôt très forte (déjà active sur mentions/diplômes avec fiches RNCP disponibles).

Il s'agit de la rencontre entre le monde du travail (= les blocs de compétences) et le monde de l'éducation (= les maquettes et les UE). Le 1^{er} amène à une certification, le second amène à un diplôme. Les 2 vont coexister en parallèle – superposant un relevé de compétences aux habituels relevés de notes.- > dispositifs distincts.

Est-ce la fin des « connaissances » ? Pas du tout !

C'est précisément le contraire, elles restent le cœur de nos enseignements d'UE, mais l'APC vise à aller plus loin et représente une valorisation pédagogique.

- Atouts de l'approche compétences en filière (pharmacie) :
 - ✓ Amélioration de la coordination des enseignements
 - ✓ Aidera l'étudiant à accentuer le sentiment d'aptitude, de lien entre les disciplines... enfin, nous l'espérons ;)
 - ✓ Améliore la « vision » du diplômé (insertion pro et/ou poursuite d'études)

Sophie Mary a ainsi présenté l'exemple du futur déploiement d'un référentiel de compétence dans la filière officine (en cours de construction à l'échelle de la conférence des doyens (CDD) qui a missionné un Groupe de Travail (GT) national).

L'APC est très adaptée au 3^{ème} cycle car rédaction de blocs de compétences directement reliés à des situations professionnelles. Brièvement, 4 blocs de compétences ont été identifiés : DISPENSER / ACCOMPAGNER (à l'échelle individuelle) / GERER (officine) / PROMOUVOIR SANTE (échelle collective). Dans ces 4 blocs, des familles de compétences (actions finalisées et intégrées) ont été décrites. Au cran encore inférieur, des apprentissages critiques ont été rédigés avec 2 voire 3 niveaux de développement sur la 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Année de la filière.

Il s'agit de la description d'un document/projet NON FINALISE en cours de discussion à l'échelle du GT national et de la CDD.

Dans la continuité de cette réflexion nationale sur l'approche par compétence (APC) en filière, il nous est apparu intéressant, au sein de l'association, d'initier une démarche « référentiel pour la seule biochimie » en enseignement de tronc commun. D'autres associations d'enseignants (chimie thérapeutique ou pharmacie clinique) sont en train de s'y essayer. Le but est double :

- Donner aux collègues des différentes facultés une liste d'objectifs (=acquis) d'apprentissage à atteindre dans notre discipline avant l'entrée en filière (= programme du CSP).
- Donner à nos étudiants des moyens de mieux apprendre à utiliser nos contenus et à appliquer ses connaissances dans des situations bien finalisées.

Par conséquent, le bureau de l'association a initié, en GT restreint, l'exercice de rédaction de résultats d'apprentissage à l'échelle des enseignements de biochimie métabolique et de biochimie clinique du tronc commun de pharmacie.

La règle du verbe d'action (selon définitions de Bloom ou Tardif) est respectée pour expliciter des objectifs observables et mesurables par une évaluation.

L'usage des verbes d'actions imprécis (activités mentales) est proscrit : *comprendre, savoir, connaître...*

A titre d'exemple les premiers chapitres en cours de réflexion :

Exemple 1 : chapitre Lipoprotéines (structure et métabolisme)

- Décrire la composition et la structure des lipoprotéines.
- Expliquer les modifications structurales des lipoprotéines qui surviennent au cours de leur métabolisme intravasculaire.
- Etablir un lien entre le métabolisme des lipoprotéines et la physiopathologie de l'athérosclérose.
- Nommer les éléments qui constituent une exploration lipidique, et commentez une EAL.
- Typer une dyslipidémie et discuter le risque cardiovasculaire associé.
- Analyser le bilan biologique d'un sujet sain et/ou d'un patient sous traitement hypolipémiant.

Exemple 2 : chapitres Métabolisme glucidique et ses régulations, équilibre glycémique (ici la régulation de la glycémie *via* coopération inter-organes), Diabète (à venir...)

- Décrire les voies d'anabolisme et de catabolisme des glucides, leurs localisations et leurs finalités
- Distinguer les modes de régulation et leur participation aux interrelations métaboliques cellulaires

- Décrire l'intégration inter-organes des métabolismes
- Comparer les régulations hormonales mises en œuvre en situations physiologiques
- Synthétiser les dysrégulations du métabolisme de glucides et leurs conséquences pathologiques (glycogénoses, diabètes)
- Interpréter le bilan biologique d'un patient présentant un désordre du métabolisme glucidique (intolérance au glucose, diabète de type 1, de type 2, diabète gestationnel...).

7.4- Formations Spécialisées Transversales, point présenté par Carole Ferraro-Peyret

Carole nous fait part d'un cursus de FST « Innovation et recherche en sciences biologiques et pharmaceutiques », qui ouvre pour les internes en Pharmacie hospitalière ou Biologie médicale, à partir de Novembre 2023. Cette FST a pour objectifs de favoriser le développement de formations spécifiques aux métiers liés à l'environnement de la recherche, à l'innovation et au transfert de technologies, domaines hospitaliers émergents, R & D des industries de produits de santé.

Elle peut durer 2 ou 4 semestres selon le projet de l'interne, et doit se dérouler entre la fin du deuxième semestre de la phase socle et avant le début de la phase de consolidation. Elle peut être cumulée avec l'année recherche, par contre non cumulable avec une autre FST (pour toute FST, 1 seule FST par cursus d'internat).

Dépôt de candidature par les internes présentant une argumentation solide sur le cursus envisagé (document type) avec proposition d'un référent de cursus et Procédure d'agrément (document type) des terrains de stages en cours dans les facultés : soit au fil de l'eau en fonction des candidatures d'internes, soit par dépôt des demandes par les structures éligibles

En raison du tarissement de l'ordre du jour, la séance se termine à l'heure prévue.

Je terminerai par un mot que m'a transmis le secrétaire de l'Association, en l'occurrence votre serviteur, pour dire tout le plaisir que j'ai eu à servir sous la tendre férule de Dominique pendant près de 5 ans, à poursuivre sous sa gouverne au fil des nombreuses rencontres qui ont jalonné son mandat, l'œuvre initiée certes par d'autres, mais avec lesquels elle avait déjà collaboré, et œuvre donc sur laquelle elle aura réussi à poser son empreinte et sa marque. Son mandat aura eu en outre la particularité de cohabiter avec une pandémie dont elle a su se jouer avec l'aisance et la souplesse du charmeur de serpent, *via* notamment la mise en place du distantiel. Elle va maintenant transmettre le témoin à un.e président.e certes non encore élu.e mais qui sera issu.e d'une équipe déjà en place, qui se fait fort de continuer sur la même voie, avec la même ferveur, la même ténacité et la même sérénité dont elle a fait usage à moult reprises dans tous les dossiers qu'elle a conduit.

Merci Dominique.